

Principe de la mobilité encadrée sortante

La mobilité d'études encadrée consiste à effectuer une partie du cursus universitaire (maximum 2 semestres niveau licence et deux semestres niveau master) dans une université étrangère partenaire de l'Ecole d'Economie de l'Université Clermont Auvergne.

En effet, l'existence d'un accord d'échange établit le nécessaire cadre juridique à la réalisation de la mobilité, et permet une reconnaissance académique.

L'Ecole d'Economie propose des accords dans le cadre d'Erasmus+ (régissant les échanges européens), d'accords bilatéraux (Amériques, Asie, Afrique), du BCI (Québec) : [nos partenaires\(https://economie.uca.fr/medias/fichier/nos-partenaires_1512034432428-pdf?ID_FICHE=14826&INLINE=FALSE\)](https://economie.uca.fr/medias/fichier/nos-partenaires_1512034432428-pdf?ID_FICHE=14826&INLINE=FALSE).

- L'étudiant en mobilité acquitte ses droits d'inscription à l'Université Clermont Auvergne, et ne doit rien à l'université partenaire qui l'accueille. Tous les autres frais (logement, transport, restauration, manuels...) restent à la charge de l'étudiant ;
- L'école d'économie s'engage à conseiller ses étudiants sur la destination, le choix de cours, la durée du séjour d'études. Elle s'engage également à reconnaître les résultats obtenus pendant le séjour d'études à l'étranger ;
- L'université d'accueil s'engage à recevoir l'étudiant dans les cours de son choix (sous réserve de place disponible et de niveau de langue requis), à lui faire passer les examens correspondants, et à transmettre les notes obtenues à l'Ecole d'Economie. L'université d'accueil ne décerne pas de diplôme.

Contacts



Contact at the University of Clermont Auvergne

Prof. Jean-François Brun

Academic Advisor

Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI)

j-francois.brun@uca.fr(mailto:j-francois%2Ebrun%40uca%2Efr)

Claudine Belot

Administrative Advisor

University of Clermont Auvergne

International relations

Claudine.belot@uca.fr(mailto:Claudine%2Ebelot%40uca%2Efr)

+33 473 177 463

<https://economie.uca.fr/international/partir-etudier-a-letranger/principe-de-la-mobilite-encadree-sortante/>

<https://economie.uca.fr/international/partir-etudier-a-letranger/principe-de-la-mobilite-encadree-sortante/>